



## CONDITIONS D'ENTRÉE

- Avoir 16 ans au minimum,
- Être licencié à la FFHB.

## COÛT DE LA FORMATION

### Frais pédagogiques + Frais annexes

Bénévoles : 50€

Uniquement formule

Salariés (OPCA) : 240€

"Stage" : 100€

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

### Dossier d'inscription composé de :

- Formulaire individuel à remplir en ligne en cliquant [ici](#)
- Attestation de prise en charge financière de la formation à télécharger [ici](#)

AVANT LE



**31 octobre 2017**

## CONTACTS & RENSEIGNEMENTS

**CTF responsable** - Olivier WEBER

☎ 06 81 00 31 94

[olivier.weber@centre-handball.com](mailto:olivier.weber@centre-handball.com)

### Coordonnateur

Jean-Dominique MAUBORGNE

☎ 06 08 22 74 66

[jdmauborgne@aol.com](mailto:jdmauborgne@aol.com)

### Formateurs

**Bruno DAUMAIN** - ☎ 06 26 91 47 42

[bdaumain@hl-saintaignan.fr](mailto:bdaumain@hl-saintaignan.fr)

**Antoine GOURDON** - ☎ 06 27 26 79 50

[gourdon.antoine@neuf.fr](mailto:gourdon.antoine@neuf.fr)

**David DUBARIL** - ☎ 06 10 13 18 03

[d\\_dubaril@orange.fr](mailto:d_dubaril@orange.fr)

*Il s'implique dans l'accueil et la fidélisation des arbitres et anime des séquences pédagogiques en leur direction quel que soit leurs âges (JAJ à JA). Il participe activement au développement et à la vie du club par la conduite d'actions simples valorisant l'arbitrage.*

## PUBLIC VISÉ

Toute personne (bénévoles, entraîneurs, dirigeants, ...) souhaitant s'impliquer dans la conduite d'un projet autour de l'arbitrage dans son club.

## OBJECTIFS / COMPÉTENCES VISÉES

- Préparer, organiser et encadrer des animations pédagogiques en direction des arbitres jeunes et adultes,
- Motiver et fidéliser les personnes autour d'un projet valorisant l'arbitrage dans le club,
- Evaluer, orienter et conseiller les arbitres dans leurs parcours de formation,
- Mobiliser et développer des connaissances Handball dans le champ de l'arbitrage.

## CONTENUS DE FORMATION

- Les techniques de l'animation pédagogique,
- Les caractéristiques des différents publics,
- Les principes fondamentaux du jeu Handball,
- Les différents outils fédéraux **en lien avec l'arbitrage**,
- Le fonctionnement de son club / le cadre juridique et réglementaire de l'activité Handball.

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Trois modules en présentiel organisés sous forme d'alternance de temps d'apports théoriques, de travaux de groupe et d'animations pédagogique sur le terrain,
- Des temps de formation en autonomie (production de documents, FOAD),
- Du tutorat, pour la mise en place de l'Ecole d'Arbitrage dans le club.

## ÉVALUATION / CERTIFICATION

Attribution de la qualification « Animateur JAJ » après avoir réalisé le parcours de formation déterminé après positionnement, et attesté de la mise en place et de l'encadrement d'une Ecole d'Arbitrage dans son club.

## DURÉE ET MODALITÉS D'ORGANISATION

Un temps de positionnement visant à individualiser le parcours de formation en fonction des compétences déjà acquises

### Formule modulaire

ou

### Formule "stage"

Une à plusieurs sessions sur la région constituée(s)  
**de 3 modules de 4H,**  
en fonction des inscriptions.

Une session  
**d'une journée et demi**  
en fonction des inscriptions.

*Finalisation de l'ensemble de la formation sur 2 saisons sportives maximum.*